

REGLEMENT COMPLET DU CONCOURS BOPY

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce concours gratuit et sans obligation d'achat, organisé par la société Humeau-Beaupréau pour la marque Bopy, dont le siège social est 80 rue des Forges - 49602 Beaupréau - France, au capital de 737 344€ et immatriculée au R.C.S. Angers sous le numéro 393.092.390.

Tout concours ayant ses règles, vous trouverez ci-dessous celles applicables à celui-ci. Nous vous invitons à lire attentivement le présent règlement qui régit votre participation au concours. En participant au concours, vous acceptez sans réserve le présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au jeu mais également du prix qu'il aura éventuellement pu gagner.

DEFINITION DES TERMES

Les expressions ci-dessous auront les significations suivantes :

☐ "participants", "vous" ou "votre" : personne remplissant les conditions de l'article "MODALITE DE PARTICIPATION" ci-dessus et qui participe au concours.

☐ "nous", "organiseurs", "société organisatrice" : la société Humeau-Beaupréau

☐ "contenu" : commentaires publiés sur la page internet dédiée, et informations complétées (formulaire à remplir) sur le site internet de la marque Bopy dans le cadre du concours.

DUREE

Le concours, entièrement gratuit et sans obligation d'achat, est ouvert à tous résidents majeur en France métropolitaine ou autres pays. Toute participation pour le concours Bopy doit être enregistrée entre le jeudi 10 avril 2025, 9h00 et le dimanche 27 avril 2025, 23h59. Le tirage au sort aura lieu le lundi 28 avril 2025.

MODALITE DE PARTICIPATION

La participation au concours est strictement individuelle et nominative. Un participant ne peut participer pour le compte d'autres participants.

Chaque Participant s'engage à transmettre à la Société Organisatrice des informations complètes et exactes. Toute participation pour laquelle les données et informations transmises par le Participant à la Société Organisatrice sont incomplètes et/ou inexactes, sera considérée comme nulle et non avenue. Le cas échéant, les cas de participation multiples entraîneront les mêmes conséquences. Chaque Participant reconnaît que les données qui lui sont demandées de communiquer à la Société Organisatrice pour les besoins de sa participation au Jeu sont exactes et valent preuve de son identité. Chaque Participant s'engage à faire part à la Société Organisatrice de toute éventuelle modification de ces données.

Tout employé de Bopy / Humeau Beaupréau et leur filière, ainsi que toute entreprise ou individu lié à ces sociétés (y compris les membres immédiats de leur famille) ne peut participer à ce concours. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'elle estime nécessaire pour le respect du présent règlement, âge et adresse du participant, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

Toute participation ne sera enregistrée qu'une fois les étapes suivantes accomplies :

☑ Les informations demandées dans le formulaire doivent être correctement remplies

☑ Tout contenu doit être soumis au plus tard le dimanche 4 mai 2025, 23h59. Tout contenu posté après ne sera pas pris en compte pour le vote final. Le lundi 5 mai 2025, les contenus qui auront correctement été postés pour le concours seront soumis pour le concours.

MODALITE DES VOTES

Le tirage au sort aura lieu parmi les participants le lundi 5 mai 2025. Le gagnant remportera une paire de chaussures au choix de la marque Bopy.

DESIGNATION DES GAGNANTS ET LOTS EN JEU

Le gagnant du concours sera prévenu par e-mail au plus tard le mercredi 7 mai 2025. Le gagnant devra prendre contact dans un délai d'une semaine. Sinon, un nouveau tirage au sort aura lieu pour désigner un nouveau gagnant. Nous déclinons toute responsabilité auprès du gagnant dans ce cas de figure.

Le prix gagné lors du concours peut dépendre de sa disponibilité. Dans la mesure où le prix envisagé n'est pas disponible, la société se réserve le droit de remplacer le prix initial par un autre prix de valeur identique. Le gagnant sera mis au courant en fonction de ces changements potentiels.

La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction concernant les lots. La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse d'adresses pour l'attribution du prix au gagnant.

RESPONSABILITE

La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des lots effectivement et valablement gagnés.

La Société Organisatrice dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Jeu.

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler ce concours si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre. L'organisateur se réserve notamment le droit d'étendre les dates limites à la participation du concours, auquel cas, une note d'information sera publiée sur la page Facebook et Instagram de Bopy ® / Humeau Beaupréau SAS.

A noter que la société se réserve le droit de refuser le prix à l'encontre de tout participant qui altérerait le déroulement du concours et affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement, la possibilité qui lui est donnée de participer au concours. L'altération du concours se traduit par toute tentative de manipulation des votes, utilisant les réseaux sociaux, ou autres sites internet jugés contestables par la société et qui entraînerait une augmentation du nombre de votes de façon non humaine.

DONNEES NOMINATIVES

Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au Concours sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leurs gains. Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les Participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur : contact@bopy.com, Humeau-Beaupréau SAS – Bopy – 80 rue des Forges – 49600 Beaupréau - France